

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2008

Etaient présents : MM ou Mmes, IBRES. CLAMENS. ABADIE. BAROU. SOZZA. SERIEYS. AGUILAR. AJAS. BONNIEU. DOUMENC. DUPONT. ESCUDIER. ETERNOT. FENIE. GAURE. GUERRIN. HUMBERT. LACASSAGNE. LUBIN. ROUSSEL. VIOLA.

Etaient absents ou excusés :

Représentés : Mmes MOLLIN. LE LAMER

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé sans observation.

Les questions suivantes ont été traitées :

1/ COMPTE ADMINISTRATIF - Assainissement :

Le compte administratif et le compte de gestion du Service Assainissement pour l'année 2007 sont approuvés sans observation.

Ils font apparaître un déficit de 22.639,94 euros.

2/ ALLONGEMENT DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DES BIENS - Assainissement :

Le Conseil Municipal fixe la durée d'amortissement à 30 ans pour les réseaux d'assainissement et à 10 ans pour les autres petits matériels.

3/ BUDGET PRIMITIF 2008 - Assainissement :

Le budget annexe du Service Assainissement est approuvé pour un montant total de 216.933 euros dont 172.787 euros en section d'exploitation et 44.146 euros en section d'investissement.

4/ COMPTE ADMINISTRATIF 2007 - Commune :

Le compte administratif dressé par le Maire pour 2007 et présenté par Monsieur CLAMENS est approuvé à l'unanimité sans observation.

Le résultat de l'exercice présente un excédent de clôture de 772.327,90 euros.

5/ COMPTE DE GESTION 2007 :

Le compte de gestion dressé par le receveur pour 2007 n'appelle aucune remarque du Conseil Municipal.

6/ VOTE DES TAUX DES QUATRE TAXES :

Le Conseil Municipal fixe pour 2008 les taux des quatre taxes directes locales :

Taxe d'Habitation :	6,38 %
Taxe Foncier Bâti :	11,74 %
Taxe Foncier non Bâti :	93,00 %
Taxe Professionnelle :	11,08 %.

Le produit attendu pour 2008 est de 1.324.784 euros.

7/ VOTE DU TAUX DE LA T.E.O.M. :

L'Assemblée fixe à 10,30 % le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2008. Le produit attendu de cette taxe, correspondant au montant du service rendu, s'élève à la somme de 228.242 euros.

8/ BUDGET PRIMITIF 2008 - Commune :

Le budget de la Commune pour 2008 est voté pour un montant total de 6.018.358 euros, dont 3.077.941 euros en section de fonctionnement et 2.940.417 euros en section d'investissement.

Principales opérations d'investissement : Voirie AFD 2008 pour 50.000 euros, Travaux bâtiments pour 90.300 euros, Ludothèque pour 10.000 euros, Aménagement de voiries pour 20.000 euros, Reprofilage de fossés pour 30.000 euros, Plaines de Jeux pour 500.000 euros, Travaux Zones industrielles pour 300.000 euros, Réhabilitation CLSH pour 100.000 euros.

Une somme de 64.000 euros a été inscrite pour les subventions aux diverses associations.

Détail des associations locales :

ACCA 600, A.S.B. Gym Volontaire 609, A.S.B. Pétanque 305, A.S.B. Section Football 4.500, A.S.B. Rugby 13.000, Archers Bressolais 554, Bressols Aviron Club 3.507, Judo Club 1.000, Quilles de huit 300, Studio B 910, Volley Ball Club 305, Atelier créatif 305, Bressial Comédie 305, Crescendo 504, Eveil Musical 610, La Boîte à Livres 504, Occitania Tradifolk 350, A.C.A.B. 504, Soleil Bressolais 780, Ami. Anciens Combattants 305, Association des Parents d'Elèves 230, Amitié Rénov. Patrimoine 305, Amicale Personnel 7.500, Croix Rouge Montech 84, Les amis de la BCP 93, Prévention Routière 84, N.A.F.S.E.P. 77, Ass. Retraités Agricoles 100, Ass. Tutélaire 77, A.S.E.C. Ingres 153, Les Tout P'Tits 77, Donneurs de Sang 153, Ass. Fran. contre Myopathies 77, A.D.A.P.E.I. 77, Fonds Solidarité Logement 1.350, S.O.S. Mucoviscidose 77, Espoir 82 77, Unimate 46, Radio Asso 92, Expression de l'art dans l'espace théâtral 400, Animatel 153, Ass. insuffisants rénaux 77, Les Bambins 500, Brulant 230, France Adot 82 77, Fléchettes tordues 153, Comité de Jumelage 500, Pêcheur Bressolais 300, Temps Dance 150, APATG Protection Environnement 77, Eureka Live 150, Gangs des nageurs 300, ASB Tennis 500.

9/ CREATION D'EMPLOI :

Pour répondre aux besoins de la Collectivité, un emploi d'adjoint technique de 2e classe à temps complet aux services techniques est créé à compter du 15 mai 2008.

10/ COMPOSITION CONSEIL ADMINISTRATION – C.C.A.S. :

Monsieur IBRES, Maire, Président de droit,

Conseillers municipaux élus :	Mesdames	SEYRIES Bernadette ROUSSEL Nicole VIOLA Christine GUERRIN Christiane LUBIN Michèle
	Messieurs	BAROU Gilles DUPONT Patrick,
Membres nommés par le Maire :	Mesdames	COUTURIER Yvette SERGUES Gisèle BATUT Michèle GUIRAL Simone CHARTIER Colette CARRIERE Marie-Thérèse
	Monsieur	LABORDERIE Camille

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Vu par Nous, Maire de Bressols, pour être publié conformément au Code Général des Collectivités Locales.

Bressols, le 9 avril 2008

Le Maire,